

# La présidente du CAF se retire après 14 ans d'engagement pour les droits des francophones

*Bienne, le 26 mai 2026*

**Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) se renouvelle en vue du changement de législature. Ariane Tonon préside le conseil depuis quatre ans, et y siège depuis 14 ans. Sa présidence a été marquée par la volonté de promouvoir un bilinguisme vivant et un renforcement de la cohésion entre les communautés linguistiques.**

A l'image de l'ensemble des autorités cantonales, la législature 2022-2026 du CAF touchera à sa fin le 31 mai 2026. Sa présidente Ariane Tonon se retire du conseil après 14 ans d'activités et d'engagement intense en faveur d'un renforcement de la cohésion entre les communautés linguistiques à tous les niveaux. Elle s'est en effet investie pour favoriser une cohabitation entre francophones et germanophones qui ressemble autant que possible à un vivre-ensemble plutôt qu'à une existence côte à côte. Dans ses impulsions, Ariane Tonon a également intégré la prise en considération des multiples autres communautés linguistiques et culturelles composant la population. Avec son départ, une page se tourne pour cet organe de politique cantonal qui a pour missions de veiller aux intérêts de la population francophone de l'arrondissement de Biel/Bienne et de promouvoir le bilinguisme.

Cinq autres membres politiques quitteront également le CAF. Il s'agit de Jean-Pierre Dutoit, membre PRR de Nidau, et René Graf, membre PS+ d'Orpond, membres du CAF depuis 2018 ; ainsi que de Elisabeth Ingold, membre Vert·e·s de Twann, Alina Mihaela Comment de Schwadernau et Amanda Addo, élue PSR de Bienne, siégeant toutes les trois au CAF depuis 2022.

Le CAF remercie chaleureusement sa présidente et ses membres sortants pour leur engagement en faveur des francophones de la région. Les élections pour la législature 2026-2030 se sont déroulées selon le mécanisme prévu par la législation sur le statut particulier, afin de représenter équitablement les communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Sa nouvelle présidence ainsi que les membres de ses commissions feront l'objet d'élections internes lors de l'assemblée constitutive qui se tiendra le 16 juin 2026.

### Note aux rédactions :

*Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : [www.caf-bienne.ch](http://www.caf-bienne.ch).*

*Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :*

- *Mme Ariane Tonon, présidente du CAF, 079/449.83.49*
- *Mme Aurélie Landry, secrétaire générale du CAF, 031 635 94 75*

### A propos du CAF

Le CAF est un conseil politique du canton de Berne issu de la législation sur le statut particulier. Il est composé de 18 membres élus pour 4 ans. Il a pour missions de garantir les intérêts de la population francophone de l'arrondissement de Biel/Bienne et de promouvoir le bilinguisme, en favorisant la cohabitation de deux communautés linguistiques fortes dans l'espace bilingue biennois.